Concours « C.Génial – lycée »

Edition 2015-2016

1. OBJECTIFS.

L'objectif du concours « C.Génial - lycée » est de contribuer à la promotion de l'enseignement des sciences et des techniques par la sélection de projets d'équipes d'élèves et d'enseignants.

Le concours est organisé au niveau national, avec une dimension européenne et internationale puisqu'il opère la sélection des délégations françaises envoyées aux concours **EUCYS** (European Union Contest for Young Scientists) et **CASTIC** (China Adolescents Science and Technology Innovation Contest).

2. ORGANISATION DU CONCOURS.

a. Déroulement du concours.

Le concours «C.Génial - lycée» se déroule en plusieurs étapes:

- **un premier tour d'inscription.** Les projets sont reçus au niveau national par le coordinateur du concours « C.Génial – Lycée » à « Sciences à l'Ecole » et sont évalués par le correspondant académique puis un jury national. Les correspondants académiques auront également pour rôle la diffusion des informations concernant le concours en direction des établissements scolaires.
    - Liste des **correspondants** académiques **http://www.sciencesalecole.org/contact**
- **une pré-évaluation des projets pour l'attribution de subventions.** Une subvention pourra être accordée après examen du dossier si une demande de budget motivée est soumise au premier tour des inscriptions.
- **un second tour d'inscription** à échéance plus tardive (mi-décembre) permet de participer au concours, mais sans pouvoir prétendre à une subvention
- **la sélection des projets finalistes** par un jury sur la base des comptes rendus et vidéos fournis.
- **La finale nationale** réunissant les projets finalistes.

Les projets sélectionnés seront présentés sur le site de « Sciences à l'Ecole » (http://sciencesalecole.org, rubrique *Concours nationaux* puis *C.Génial 2016* puis *Lycée* ou ici).

- **Participation au concours EUCYS ou CASTIC (concours internationaux)** pour les lauréats de la finale nationale

b. Calendrier (année scolaire 2015-2016).

Attention, les dates données ci-dessous le sont à titre indicatif. Elles seront précisées au cours de l'année et pourront être modifiées

Septembre - Novembre 2015	Information auprès des établissements des principes et modalités du concours « C.Génial - lycée »
Mi-Septembre 2015	Ouverture des inscriptions pour le 1er tour
Mi-Novembre 2015	Date limite de clôture des inscriptions pour le 1er tour
Fin Novembre 2015	Attribution des subventions pour l'achat de matériel expérimental (classement des dossiers par le correspondant académique et le jury national)
Mi-Décembre 2015	Ouverture des inscriptions pour le second tour
Vers mi - janvier 2016	Date limite de clôture des inscriptions pour le second tour
Vers mi - mars 2016	Date limite d'envoi des comptes rendus des projets
Début avril 2016	Sélection pour la finale nationale
Vers le 20 mai 2016	Finale nationale du concours « C.Génial - lycée »
Début juin à mi-juillet 2016	Inscription des lauréats nationaux aux concours internationaux et visites scientifiques

3. COMMENT CONCOURIR ?

a. Qui peut s'inscrire ?

Le concours « C.Génial - Lycée» est ouvert à tous les élèves scolarisés dans un lycée français, que ce soit en France Métropolitaine, dans les DOM-COM ou dans un lycée membre de l'AEFE*, sans limite d'âge ni de nationalité. A noter que le concours « C.Génial-lycée » est **ouvert aux établissements professionnels** depuis 2014-2015.

** Cas particulier des établissements français établis à l'étranger :*
Les lycées membres de l'AEFE sont autorisés à participer au concours « C.Génial ». Cependant, les frais de transport pour la finale nationale ne pourront être pris en charge par « Sciences à l'Ecole ». **P**our les modalités d'inscription et le déroulement des finales académiques, ils devront s'adresser au correspondant AEFE de « Sciences à l'Ecole » : Guillaume Coupechoux (guillaume.coupechoux@lyceefrancais.ro).

b. Comment s'inscrire ?

L'inscription au concours « C.Génial-lycée » se fait en ligne (lien vers les inscriptions ici) à partir du mardi 15 septembre 2015 jusqu'au vendredi 20 novembre 2015 à 17h (heure métropolitaine).

Une confirmation d'inscription par courrier électronique vous parviendra au cours de la semaine suivante.

c. Quels documents fournir ?

Au cours de l'année, les candidats seront amenés à fournir les documents suivants :

- **Pour les équipes dont des projets ont été sélectionnés pour recevoir une subvention lors de la pré-sélection :**

A la mi - décembre, envoyer un scan par message électronique (à l'adresse électronique du concours : **concours.cgenial@obspm.fr**) avec les documents suivants :

- la lettre d'engagement signée par le chef d'établissement établissant le conditionnement du versement de la subvention
- une lettre comptable indiquant la hauteur de de la somme allouée, signée du chef d'établissement

- **Pour tous les projets, au plus tard le 20 mars* :**
  - envoi d'un compte rendu rédigé (en format .pdf, voir modalités sur le site) par courrier électronique à l'adresse du concours (**concours.cgenial@obspm.fr**)
  - envoi des autorisations de droit à l'image des participants à la finale **par courrier** à l'enseignant référent de l'académie (signées pour les personnes mineures par un des responsables parentaux)
  - préparation et envoi d'une vidéo de moins de 5 minutes sur le projet (non obligatoire).

* : informations données à titre indicatif, peuvent être soumises à modification.

d. Quel type de projet ?

Quel que soit son cadre originel d'élaboration (projet de classe ou d'établissement, atelier scientifique, IDD, TPE, PPCP, TIPE...), le concours « C.Génial » est ouvert aux disciplines scientifiques, techniques et technologiques, et éventuellement élargies de façon cohérente aux autres disciplines.

Le concours « C.Génial » doit être considéré comme l'occasion donnée à toute initiative **didactique innovante** de se voir aidée, diffusée et prolongée au niveau national, voire international. La finalité est autant de valoriser des acquis que d'encourager des créations.

Le projet présenté peut être déjà inscrit dans un concours ou une manifestation spécifique : expo-science, concours académique, autre concours national (type olympiades…), évènement international (Année Mondiale…).

En tout état de cause, seront privilégiés les projets réalisés *en partenariat* avec **le monde de la science** (laboratoire de recherche, entreprises, institutions liées à la diffusion de la culture scientifique et technique…).

La **dimension sociale** des sciences et des techniques ne devra pas être oubliée. Les projets pourront aider les élèves à mieux percevoir les enjeux éthiques et politiques des activités scientifiques et technologiques.

- Les projets peuvent être centrés sur une démarche d'investigation scientifique, et porter sur la compréhension, la mise en évidence et/ou l'interprétation de problèmes scientifiques. Une attention particulière sera portée à l'approche expérimentale.
  Quelques exemples sont consultables ci-dessous :
  - Le Dobble, analyse mathématique et amélioration des règles d'un jeu de réflexes ;
  - La biodiversité du peuplier noir à partir d'une analyse biométrique de ses feuilles.

- Les projets scientifiques peuvent également être à visée industrielle. Ils peuvent par exemple concerner une des étapes du cycle de vie d'un produit (conception,

industrialisation, transport, recyclage, etc.). Des connaissances scientifiques et techniques seront mobilisées pour répondre à une problématique industrielle.

Quelques exemples sont consultables ci-dessous :
- Sech'Eco, conception et prototype d'installation autonome de protection d'étendoir à linge contre les intempéries ;
- Harpe laser, réalisation d'une harpe laser à bas coût.

Pour la liste complète des participants à la finale nationale 2015, voir le site http://www.sciencesalecole.org, rubrique *Concours nationaux → C.génial 2015 → La finale → Projets finalistes* ou ici.

e. Critères d'évaluation

Les **critères** retenus pour l'évaluation des comptes rendus courant mars sont les suivants :
- Originalité et intérêt
- Maîtrise du sujet par les élèves
- Implication des élèves
- Rigueur de la méthode d'investigation
- Partenariats
- Qualité de la présentation (communication orale, supports, …)

f. Les prix

Les lauréats de la finale nationale du concours C.Génial – Lycée se verront offrir :

- **Pour les 1er prix** : une participation à un concours scientifique international (CASTIC, EUCYS) ou un prix spécial « club scientifique »
- **Pour les 2ème prix :** une visité d'un site scientifique industriel d'un de nos partenaires ou un prix spécial « club scientifique »
- **Pour les 3ème prix :** un ou plusieurs ouvrages scientifiques

Attention, il est à noter que les candidats absents ou non disponibles lors de la visite programmée renoncent de fait à cette visite et ne se verront pas proposer de nouvelle date.

g. Modalités de la finale nationale « C.Génial-lycée » et du concours EUCYS

- **Concours « C.génial-lycée ».**

Le nombre d'élèves pour la présentation du projet lors de la finale nationale est limité à 3 (prise en charge et organisation pour 1 enseignant et de 3 élèves quel que soit le nombre de personnes ayant contribué au projet).

Les élèves présenteront leur travail devant un jury interdisciplinaire (mathématiques, sciences de la Vie et de la Terre, sciences de l'ingénieur, sciences physiques et chimiques, disciplines de l'enseignement technique et professionnel), d'industriels, d'universitaires, d'enseignants et de communicants.

Pour la finale, chaque groupe dispose de :
- deux séances de 10 minutes chacun pour présenter le travail réalisé (présentation argumentée de l'expérience, du système, du phénomène ou du principe étudié) suivies de 10 minutes de questions par le jury.
- d'un dernier passage de 15 minutes d'échanges/entretien confondus avec un dernier jury.

Chaque groupe sera donc vu par trois jurys différents.

Les finalistes seront pris en charge tant financièrement qu'au niveau de l'organisation pour leur venue sur le lieu de la finale nationale (sauf lycées membres de l'AEFE) **à raison de 3 élèves et 1 enseignant**. L'aller-retour, l'hébergement et certains repas le jour de la finale nationale seront organisés et pris en charge.

Pour les établissements de l'AEFE, les frais de transports ne pourront en aucun cas être pris en charge par « Sciences à l'école ».

Le déplacement du matériel lié aux projets sur les lieux de la finale nationale devra être assuré par les élèves et l'enseignant dans leur bagage ou organisé/réalisé à leur charge. Le matériel tel que vidéoprojecteurs, ordinateurs, multiprises… devra être amené par chaque équipe.

- **Concours EUCYS.**

Pour le concours **EUCYS**, les projets devront dès le départ être conformes à la réglementation, consultable sur le site : http://www.sciencesalecole.org, rubrique *concours EUCYS*, où il est notamment rappelé qu'ils doivent être portés par un à trois élèves **d'âge compris entre 14 et 20 ans.**

Pour retrouver toutes ces informations, faire connaître votre projet et éventuellement obtenir une subvention : http://www.sciencesalecole.org, rubrique *concours nationaux* puis *C.Génial 2016*

h. Qui contacter ?

Si vous avez des questions à la suite de la lecture de ce document, nous vous invitons à consulter la FAQ ci-dessous. Si vos questions persistent, n'hésitez pas à nous contacter : cgenial.lycee@obspm.fr

4. FAQ

- *Comment s'inscrire?*

L'inscription se fait sur le site de http://sciencesalecole.org/ rubrique *Concours nationaux* puis *C.Génial 2016,* lien « Inscriptions C.Génial - Lycée »

- *Un même enseignant ou un même établissement peut-il présenter plusieurs projets ?*

Un enseignant ou un établissement peut présenter plusieurs projets si les problématiques sont différentes et portées par des élèves différents.

- *Si toute une classe a participé à la conception du projet, puis-je emmener plus de 3 élèves à la finale nationale ?*

Non, le nombre de personnes pour la présentation du projet lors de la finale nationale est limité à **3 élèves et 1 enseignant**.

- *Qui s'occupe du transport du matériel jusqu'à la finale nationale ?*

En ce qui concerne la finale nationale, nous vous rappelons que le transport du matériel jusqu'à la finale nationale **est à votre charge, y compris ordinateur, vidéoprojecteur, multiprise, câbles…**

- *Quelles sont les modalités de la finale nationale ?*

Les modalités de la finale nationale sont fixées **et sont les mêmes pour tous** : même stand, **conditions de sécurités spécifiques**... Nous vous invitons à vous référer au **paragraphe 3-f** de ce document. D'autres informations vous seront communiquées au cours de l'année.

- *Quelle forme doit avoir le compte rendu à rendre mi-mars ?*

Il s'agit d'un compte rendu rédigé à l'aide d'un traitement de texte (Word, OpenOffice…). Il doit comporter une introduction présentant la problématique du projet, un corps de texte présentant ce qui a été réalisé et l'implication des élèves dans le projet, ainsi que les éventuels partenariats établis, et enfin une conclusion résumant ce qui a été fait et éventuellement expliquant ce qu'il reste à faire. Des précisions supplémentaires vous seront apportées pendant l'année.